

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

*Coupe de Seigle 12 Coupes avoine 10 quaterons*  
A. En argent, bled, vin, ou bois? *en argent 28<sup>l</sup> Bois quatre Chard*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

*Les Pères de familles payés demi quateron moite Seigle par onse & moitié a voires argent. Les enfants ne paye que de six an que par aisi cela varie des années il en plus & des années moine & que la Commune fait toujours la Pension*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Le Regent ayant de mander son Couge avant que la table fut arrivée, la Commune a Remplie la table au defaut de Regent*  
*Signé Siméon Leubar*  
*Secrétaire de Commune*  
*Pierre Gottraux*  
*Gouverneur*

( 1 )

### QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

#### RAPPORTS LOCAUX

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

95  
N. 48

1° A Orbe.

a C'est une ville ancienne.

b C'est une commune proprement dite.

c Cette question à sa réponse dans la précédente.

d District d'Orbe.

e Canton du Léman.

2° Il y a 5 ou 6 maisons distantes de la ville de 3 ou 4 minutes.

3° On appelle ces maisons les granges.

a En désignant l'éloignement des granges relativement à la ville, j'ai désigné celui du lieu de l'école.

b Je n'ai point d'enfants des granges.

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

4° Les villages qui avoient Orbe sont Montchevrand, Agiez, Anes, Mathod, Charvornex, Davois. Les quatre derniers sont distans d'Orbe de environ une lieue. Anes & Agiez forment la même paroisse, de même que Charvornex & Davois; Anes & Agiez il y a une demi lieue, & pas autant de Charvornex à Davois. Au reste ils ont les écoles permanentes sans hameaux qui en dépendent.  
5° J'ai omis Valloise & Rance, éloigné l'un de l'autre de 5 ou 6 minutes.

5° J'enseigne la lecture, l'écriture, l'orthographe par principes, l'arithmétique, & le chant des psaumes.

6° C'est une école permanente.

7° Le seul catéchisme est en usage, je n'ai pu introduire un abrégé de grammaire, encore moins un de géographie; mes écoliers récitent quelques psaumes, outre le catéchisme.

8° Le conseil d'Orbe a fait jusqu'ici, avec un inutilement, tous ses efforts pour rendre les écoliers assidus.

9° Je dois quatre heures par jour.

10° Jusqu'à mon entrée ici, le collège d'Orbe étoit divisé en trois classes; le conseil a trouvé convenable d'établir un 4<sup>me</sup> régent & a partagé la seconde classe, que je desservais de concert avec un autre; ce qui m'est déraisonnable, car cela autorise la licence & nuit aux progrès, puisqu'il est connu que plus il est possible de réunir de écoliers de même force, plus les progrès sont sensibles.

11° a. C'est le conseil qui m'a établi ensuite d'un examen subi en concurrence.

b. Je suis Neuchâtelois.

c. P. B. Favre.

( 3 )

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. J'ai 40 ans.

e. Quatre enfans.

f. Il y a vingt trois ans.

g. Dans les plus grands villages du comté de Neuchâtel y exerçant uniquement ma vocation d'instituteur.

h. Je fais la moitié de la fonction de chantre.

12° J'ai eu en cet hiver 31 écoliers; en été leur nombre étoit de 26, au delà de douze.

13° Je n'ai point de connoissance de ce qui fait l'objet des questions jusqu'à N. 14.

14° On ne paye absolument rien.

a. Je suppose que mes collègues répondront à cette question, quant à moi j'habite dans un appartement situé à l'une des ailes de la maison de ville, ayant simplement une chambre dans le collège pour tenir mes écoliers.

c. La réponse à cette question se trouve dans la précédente.

d. Je ne le sais pas précisément.

96

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

16° Je n'ai que trois cents francs en argent, & 3 charis de bois.

B Je suis payé la moitié par la ville, & l'autre moitié par l'hôpital. Ainsi ma réponse emporte celle à toutes les questions subséquentes.

Orbe

Première Classe.

97  
No. 49

( I )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Orbe

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Petite ville.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse et Agence d'Orbe.

d. District d'Orbe.

e. Canton du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.) La conférence d'un quart d'heure comprend tout le ressort de l'école.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. 1°. Au bas de la ville un hameau nommé les Granges, et qui est censé en faire partie. 2°. Bo Boye ferme à 1/4 de lieue. 3°. de Sevin, maison de campagne à 1/4 de lieue.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

La réponse est contenue dans celle au n° précédent.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Seulement de la ville, 10 présentement.